Nations Unies ECE/EB.AIR/GE.1/2012/2

Conseil économique et social

Distr. générale
16 janvier 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP)

Trente-sixième session
Genève, 17-19 septembre 2012

Rapport de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe sur les travaux de sa trente-sixième session

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Introduction	1−6	3
	A. Participation	2−3	3
	B. Questions d'organisation	4−6	3
II.	Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif de la Convention et de ses organes subsidiaires, ainsi que des activités menées par le Bureau de l'Organe directeur	7−10	4
III.	Examen approfondi des inventaires des émissions: de la science aux politiques	11−12	4
IV.	Résolution spatiale dans la zone de l'EMEP: incidences sur les travaux relatifs aux émissions et aux effets	13	5
V.	Modifications, au titre du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique, à apporter aux engagements de réduction des émissions ou aux inventaires à des fins de comparaison avec les émissions nationales totales	14	6

GE.14-20262 (F) 300514 020614

Merci de recycler

VI.	État d'avancement des activités en 2012 et travaux futurs	15−35	7
	A. Mesures et modélisation (acidification, eutrophisation, photo-oxydants, métaux lourds, particules et polluants organiques persistants)	17−26	7
	B. Modèles d'évaluation intégrée	27−28	9
	C. Émissions	29−31	9
	D. Transport hémisphérique des polluants atmosphériques	32−33	10
	E. Séance commune de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets	34−35	11
VII.	Coopération avec d'autres organisations et programmes	36−37	11
VIII.	Communication et partage d'informations avec d'autres régions	38−40	12
IX.	État d'avancement de l'examen de la Convention: modifications éventuelles du plan de travail pour 2012-2013 relatif à la mise en œuvre de la Convention	41−42	12
X.	Questions financières et budgétaires	43−46	13
XI.	Clôture de la trente-sixième session	47−48	14
Annexes			
I.	Liste des exposés entendus au cours de l'examen approfondi des inventaires d'émissions: de la science aux politiques		15
II.	Liste des exposés entendus au cours de la séance commune de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets		16

I. Introduction

1. L'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) créé en vertu de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE) a tenu sa trente-sixième session à Genève, du 17 au 19 septembre 2012.

A. Participation

2. Ont participé à la session les représentants des Parties ci-après à la Convention: Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Kirghizistan, Lituanie, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine et Union européenne. Un représentant du Japon était également présent.

3. Ont également participé à la session les représentants des processus, institutions et organisations internationaux suivants: Centre de coordination pour les questions chimiques (CCQC); Centre des inventaires et des projections des émissions (CIPE); Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI); Association européenne des fournisseurs de l'automobile; Agence européenne pour l'environnement (AEE); Centre de synthèse météorologique-Est (CSM-E); Centre de synthèse météorologique-Ouest (CSM-O); Union de l'industrie électrique; secrétariats de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international et de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants administrés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE); Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Organisation météorologique mondiale (OMM). Des représentants de la Commission européenne étaient aussi présents.

B. Questions d'organisation

4. L'Organe directeur a adopté son ordre du jour provisoire tel qu'il figure dans le document ECE/EB.AIR/GE.1/2012/1.

5. L'Organe directeur a examiné le rapport sur les travaux de sa trente-cinquième session (Genève, 5-7 septembre 2011), publié sous la cote ECE/EB.AIR/GE.1/2011/2, puis l'a adopté.

6. À l'issue des élections, Mme Sonja Vidič (Croatie) a été réélue Présidente, pour un deuxième mandat[1].

[1] Conformément au règlement intérieur adopté par l'Organe exécutif de la Convention à sa vingt-huitième session (décision 2010/19), qui s'applique également à l'Organe directeur de l'EMEP (par. 2), les présidents et vice-présidents sont élus pour un mandat de deux ans et sont rééligibles mais ne peuvent pas accomplir plus de deux mandats consécutifs, à moins que l'Organe exécutif n'en décide autrement. À titre exceptionnel, le premier mandat des premiers vice-présidents élus conformément au règlement intérieur (c'est-à-dire les vice-présidents actuels) est de trois ans.

II. Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif de la Convention et de ses organes subsidiaires, ainsi que des activités menées par le Bureau de l'Organe directeur

7. Le secrétariat de la Convention a fait le point sur les principales décisions prises par l'Organe exécutif à ses vingt-neuvième et trentième sessions (Genève, 12-16 décembre 2011 et 30 avril-4 mai 2012, respectivement) qui présentaient un intérêt pour le Programme de l'EMEP, notamment celles ayant trait aux révisions du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg). Le secrétariat a également rendu compte des conclusions pertinentes formulées par le Groupe de travail des stratégies et de l'examen à l'issue de sa cinquantième session (Genève, 10-14 septembre 2012). Le Président du Groupe de travail des effets a mis l'Organe directeur au courant des récents travaux de cet organisme en insistant sur la contribution du Groupe de travail à la révision du Protocole de Göteborg.

8. La Présidente de l'Organe directeur a ensuite exposé brièvement les activités menées par le Bureau de l'Organe directeur entre les trente-cinquième et trente-sixième sessions de l'Organe directeur, soulignant la coopération avec le Groupe de travail des effets.

9. L'Organe directeur a pris note des exposés qui venaient d'être faits oralement.

10. L'Organe directeur a:

a) Examiné les informations fournies par un représentant de l'ex-République yougoslave de Macédoine suite à la note verbale que ce pays a adressée le 31 janvier 2012 à l'Organe exécutif en lui demandant de modifier l'annexe II du protocole de Göteborg, avec des propositions de plafonds des émissions de dioxyde de soufre, d'oxydes d'azote, de composés organiques volatils non méthaniques et d'ammoniac en 2010;

b) Examiné les informations fournies par un représentant du CMEI concernant la comparaison des plafonds proposés avec les données d'émissions communiquées par l'ex-République yougoslave de Macédoine pour la période 2008-2010, le rapport d'inventaire pour 2010 et les estimations respectives du CMEI;

c) Invité l'ex-République yougoslave de Macédoine à contacter le CMEI et à engager des consultations bilatérales − au niveau des experts − en vue d'examiner et d'expliquer les écarts constatés entre les estimations des émissions et les plafonds d'émissions respectifs proposés par l'ex-République yougoslave de Macédoine;

d) Encouragé l'ex-République yougoslave de Macédoine à soumettre ses estimations et plafonds d'émissions révisés relatifs à l'annexe II avec l'analyse et les explications jointes pour examen par l'Organe exécutif à sa trente et unième session (Genève, 11-13 décembre 2012);

e) Pris note des informations présentées par la Présidente de l'Organe directeur sur les activités du Bureau de cet organe entre ses trente-cinquième et trente-sixième sessions et a demandé à cette dernière de fournir des informations sur les activités du Bureau à la prochaine session de l'Organe directeur.

III. Examen approfondi des inventaires des émissions: de la science aux politiques

11. L'atelier technique qui a eu lieu pendant la session avait pour objet de permettre une présentation et un examen approfondis des activités liées aux inventaires des émissions de polluants atmosphériques. Des représentants de l'Équipe spéciale des inventaires

et projections d'émissions, de l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère, du CIPE, de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, de l'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée et de l'Institut néerlandais de la santé publique et de l'environnement. ont présenté huit exposés (voir annexe I), qui portaient sur des questions telles que les dernières avancées méthodologiques en Europe et aux États-Unis d'Amérique en ce qui concerne les inventaires, les résolutions spatiale (maillage et grandes sources ponctuelles) et temporelle fines, le rôle de l'Équipe spéciale des inventaires et projections d'émissions, les produits et les orientations, les examens d'inventaires, les améliorations requises actuellement et à l'avenir et la pertinence des politiques.

12. À l'issue d'un débat sur les thèmes abordés, l'Organe directeur a noté la très grande qualité des exposés présentés au cours de l'atelier qui avait été préparé par l'Équipe spéciale des inventaires et des projections d'émissions. Il a examiné les ressources et les fonds dont l'Équipe spéciale aura besoin compte tenu des nouvelles tâches qu'elle devra accomplir avec le CIPE par suite de la modification du maillage de l'EMEP et de l'application de la procédure d'ajustement au titre du Protocole de Göteborg et il a invité les Parties à renforcer leur soutien aux travaux de l'Équipe spéciale et du CIPE.

IV. Résolution spatiale dans la zone de l'EMEP: incidences sur les travaux relatifs aux émissions et aux effets

13. Concernant les modifications proposées à la résolution spatiale dans la zone de l'EMEP, l'Organe directeur a:

a) Examiné une proposition de modification des projections par mailles et de la résolution spatiale dans l'EMEP présentée par un représentant du CSM-O en consultation avec le CSM-E, le CCQC et le CIPE, l'Équipe spéciale des inventaires et projections d'émissions et l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation;

b) Accueilli avec intérêt les arguments scientifiques présentés à l'appui de la proposition par le CSM-O, le Président de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, le Président de l'Équipe spéciale des inventaires et projections d'émissions et un expert de l'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée;

c) Reconnu l'importance de la flexibilité que procurent ces modifications pour les travaux de modélisation en permettant une meilleure représentation des processus régionaux et urbains qui interviennent dans les flux transfrontières, le transport des polluants et les relations source-récepteur;

d) Accueilli avec satisfaction le soutien apporté à la proposition par le Groupe de travail des effets, qui mesure les retombées positives d'une meilleure résolution spatiale sur ses travaux;

e) Noté avec satisfaction que l'Équipe spéciale des inventaires et projections d'émissions était disposée à appuyer la modification proposée en procédant aux aménagements nécessaires des Directives pour la communication des données d'émission au titre de la Convention (ECE/EB.AIR/97) et des chapitres correspondants du Guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques afin de faciliter le changement[2];

[2] Les Directives et le Guide peuvent être téléchargés à l'adresse suivante: http://www.unece.org/environmental-policy/treaties/air-pollution/guidance-documents-and-other-methodological-materials/emissions-reporting.html.

f) Pris note des diverses retombées bénéfiques que les modifications proposées auraient pour les travaux de l'EMEP, ainsi que pour les autres organes, groupes techniques et centres relevant de la Convention et les Parties;

g) Décidé de communiquer à l'Organe exécutif pour examen et approbation à sa trente et unième session les modifications suivantes au maillage de l'EMEP:

i) Remplacement de la projection stéréographique polaire utilisée dans le maillage par une projection exprimée en latitude et longitude;

ii) Passage d'une résolution spatiale du maillage d'environ 50 x 50 kilomètres carrés (km^2) à une latitude-longitude de $0,1^o$ x $0,1^o$;

iii) Modification en conséquence de la portée du maillage de l'EMEP, du fait de la modification de la projection par mailles;

h) Invité l'Équipe spéciale des inventaires et projections d'émissions à réviser les chapitres du Guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques consacrés au maillage, à mettre à jour les Directives pour la communication des données d'émission au titre de la Convention et à lui en présenter le résultat à sa trente-septième session (Genève, 9-11 septembre 2013);

i) Invité les Parties qui avaient déjà établi à des fins nationales des inventaires de données d'émission spatiales à petite échelle de les communiquer aussitôt que possible au Centre des inventaires et projections des émissions, mais au plus tard à la date spécifiée dans les directives relatives à la communication des données.

V. Modifications, au titre du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique, à apporter aux engagements de réduction des émissions ou aux inventaires à des fins de comparaison avec les émissions nationales totales

14. En ce qui concerne les procédures d'ajustement, au titre du Protocole de Göteborg, des engagements de réduction des émissions ou des inventaires à des fins de comparaison avec les émissions nationales totales, l'Organe directeur a:

a) Examiné un projet de document d'orientation concernant les ajustements à apporter aux inventaires et aux engagements de réduction des émissions conformément au Protocole de Göteborg tel que modifié (Document d'orientation) (document interne n° 2), présenté par des représentants de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections d'émissions et il a remercié ses auteurs pour la grande qualité de leur travail;

b) Examiné divers éléments du document d'orientation proposé en accordant une attention particulière à la définition de l'importance, aux considérations générales et/ou au cas par cas, ainsi qu'aux échéanciers et déterminé quels éléments du projet de document d'orientation devaient être développés et expliqués;

c) Suggéré de faire figurer dans le document un plus grand nombre d'exemples concrets de l'applicabilité de la procédure d'ajustement, ainsi que de cas dans lesquels celle-ci ne devrait pas s'appliquer;

d) Décidé, s'agissant des questions de procédure, que l'Équipe spéciale des inventaires et projections d'émissions et le CIPE pourraient fournir un appui technique pour l'évaluation de la proposition d'application de la procédure d'ajustement, mais a insisté sur le fait que l'Organe directeur ne pouvait pas prendre part au processus visant à déterminer si une Partie remplissait les conditions requises pour que la procédure d'ajustement s'applique;

e) Invité les Parties à adresser au secrétariat leurs observations concernant le projet de document d'orientation d'ici au 30 septembre 2012;

f) Demandé à l'Équipe spéciale d'élaborer une version révisée du document d'orientation et de la faire parvenir au Président de l'Organe directeur et au secrétariat d'ici au 20 octobre 2012;

g) Demandé au secrétariat de distribuer la version révisée du document d'orientation aux représentants des Parties à la Convention et de l'afficher sur le site Web de la trente et unième session de l'Organe exécutif en tant que document informel;

h) Demandé à l'Équipe spéciale de fournir, avec le concours du secrétariat, une traduction en russe de la version révisée du document d'orientation et de l'afficher sur la page web de la trente et unième session de l'Organe exécutif, en tant que document informel.

VI. État d'avancement des activités en 2012 et travaux futurs

15. La Présidente a invité l'Organe directeur à débattre séparément de chaque domaine d'activité, en examinant les progrès accomplis en 2012 au regard du plan de travail pour 2012-2013 pour l'application de la Convention (ECE/EB.AIR.109/Add.2).

16. L'Organe directeur a relevé que tous les rapports de situation utiles à l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail de 2012 avaient été établis par les centres de l'EMEP en temps voulu et avaient tous été mis à disposition sur le site Web de l'EMEP (http://www.emep.int).

A. Mesures et modélisation (acidification, eutrophisation, photo-oxydants, métaux lourds, particules et polluants organiques persistants)

17. La Présidente de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation (France) a rendu compte des progrès accomplis, y compris des résultats de la treizième réunion de l'Équipe spéciale (Gozo, Malte, 17-19 avril 2012). Celle-ci avait débattu des périodes d'observation intensive organisées par l'EMEP pendant la période 2012-2013, de la mise en œuvre de la stratégie de surveillance de l'EMEP révisée (ECE/EB.AIR/GE.1/2009/15)[3], des études de cas sur les métaux lourds, des activités de modélisation, y compris le projet de comparaisons entre modèles EURODELTA (EURODELTA3)[4], ainsi que des questions relatives au noir de carbone.

[3] Téléchargeable à l'adresse suivante: hhttp://www.unece.org/env/lrtap/emep/emep33_docs.html.

[4] Voir à l'adresse: http://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/bitstream/111111111/14758/1/reqno_jrc59501_ed_final%5B1%5D.pdf.

18. L'Équipe spéciale a débattu en particulier de la mise en œuvre de la stratégie de surveillance révisée de l'EMEP, en insistant sur des questions préoccupantes comme la réduction des fonds affectés à la surveillance et parfois le manque de coordination entre les différentes initiatives de recherche, ce qui pouvait être déroutant pour les décideurs à qui s'adressaient les recommandations figurant dans les études. L'insuffisance du financement pourrait menacer la pérennité de sites fournissant de longue date des séries chronologiques.

19. L'Équipe spéciale s'est félicitée de la poursuite de la coopération du CSM-E avec des équipes d'experts nationaux participant à des études expérimentales sur les incohérences entre les émissions de métaux lourds, les mesures effectuées et leur modélisation. En 2012, les études pilotes ont concerné trois pays volontaires: Croatie, Pays-Bas et République tchèque. Ces études avaient été couronnées de succès et avaient également permis de diagnostiquer des problèmes particuliers qui se posaient à tel ou tel pays pour mieux gérer la pollution de l'air.

20. L'Équipe spéciale a souligné qu'il était difficile de faire le lien entre les activités concernant les émissions, la modélisation et les mesures, car l'expression noir de carbone avait différentes significations. Dans les inventaires des émissions, il s'agissait généralement du carbone élémentaire, tandis qu'en matière de surveillance, l'expression noir de carbone désignait la portion des particules carbonées qui absorbe la lumière. Le carbone élémentaire était mesuré avec des techniques thermo-optiques et il n'existait pas de méthode standard pour mesurer son coefficient d'absorption de la lumière. Par conséquent, la comparaison avec les mesures et l'évaluation de modèles demeuraient très difficiles. Le Groupe consultatif scientifique de «Veille de l'atmosphère globale» (VAG) avait émis une recommandation prônant l'utilisation d'une terminologie plus appropriée en fonction du type d'instrument utilisé.

21. Un représentant du CSM-E a exposé dans leurs grandes lignes les activités de surveillance et de modélisation des métaux lourds, notamment l'état d'avancement des travaux du CCQC, des propres travaux du Centre, des discussions au sein de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, et des travaux prévus en 2013 qui seraient axés sur la poursuite du développement du Système global de modélisation multimédia de l'EMEP (GLEMOS). Le CSM-E a notamment fourni des informations sur l'état d'avancement de l'étude de cas pilote sur les métaux lourds qui englobait la Croatie, les Pays-Bas et la République tchèque.

22. Un autre exposé par un représentant du CSM-E a fourni une vue d'ensemble des activités relatives à la surveillance, aux émissions et à la modélisation des polluants organiques persistants (POP), notamment l'état d'avancement des travaux du CCQC, des propres travaux du Centre, des résultats obtenus par l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, et des travaux prévus, en soulignant la nécessité de développer la coopération des Centres de l'EMEP avec les Parties.

23. Un représentant du CSM-O a donné un aperçu des activités de surveillance et de modélisation de l'acidification, de l'eutrophisation et des photo-oxydants, notamment de l'état d'avancement des travaux du CCC, du CEIP et du CMEI, des propres travaux du Centre, des discussions au sein de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, et des travaux prévus pour 2012-2013. En particulier, le représentant a informé l'Organe directeur concernant l'évaluation du modèle de l'EMEP au moyen de données satellitaires et les travaux du CSM-O sur les facteurs de forçage climatique à courte durée de vie.

24. Un représentant du CCQC a exposé succinctement les activités relatives à la surveillance et à la modélisation des particules dans l'atmosphère, y compris l'état d'avancement des travaux du CSM-O et du CMEI, des propres travaux du Centre, des résultats obtenus par l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, et des travaux prévus en 2013. L'attention a été appelée sur l'amélioration remarquable du modèle CSM-O de l'EMEP et la large participation des Parties, des Centres de l'EMEP et de partenaires extérieurs (projets) à l'organisation de la période d'observation intensive de l'été 2012.

25. Un représentant de la Suisse a fait un exposé sur le projet relatif aux technologies de surveillance de la pollution atmosphérique dans les zones urbaines (AirMonTech)[5] − qui est une action de coordination et de soutien de l'Union européenne relevant du septième Programme-cadre[6]. Ce projet rassemblait des informations en vue d'harmoniser les techniques actuelles de surveillance de la pollution atmosphérique et de formuler des conseils sur les technologies et la stratégie à mettre en œuvre à l'avenir pour l'air dans les zones urbaines. L'accent était notamment mis sur les méthodes de surveillance en temps réel des gaz, particules et variables de substitution relatives aux particules à prendre en considération pour la santé humaine. On envisageait actuellement d'élargir le champ de la surveillance de la qualité de l'air urbain de manière à mieux établir le lien entre les données de surveillance et l'exposition et les effets potentiels sur la santé de la population.

26. L'Organe directeur a:

a) Pris note des rapports établis par l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation ainsi que des rapports de situation du CSM-O, du CSM-E et du CCQC;

b) Approuvé les résumés des rapports de situation et décidé de les soumettre à l'Organe exécutif;

c) Souligné la nécessité de développer la coopération entre les centres de l'EMEP et les Parties.

B. Modèles d'évaluation intégrée

27. Le Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée a présenté l'état d'avancement des travaux de l'Équipe spéciale et du CMEI, et fourni une évaluation du Protocole de Göteborg révisé, comparant la mise en œuvre des objectifs de réduction des émissions de 2010 avec les nouveaux engagements pris dans ce domaine pour 2020. Il a également informé l'Organe directeur de l'actualisation en cours du document d'orientation sur les améliorations de la santé et de l'état de l'environnement, en conformité avec l'annexe II du Protocole de Göteborg révisé, et des liens entre pollution atmosphérique et dépassements des normes de qualité de l'air.

28. L'Organe directeur a pris acte des travaux menés par le CMEI et l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée ainsi que de leur contribution à la révision du Protocole de Göteborg, et prôné la poursuite de ces travaux.

C. Émissions

29. Le Président de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions a rendu compte des progrès accomplis, y compris les résultats de la vingt-cinquième réunion de l'Équipe spéciale (Berne, 14-15 mai 2012). Toutes les tâches prévues pour 2012 avaient été menées à bien, y compris la mise à jour du Guide EMEP/AEE des inventaires

[5] Voir sur le site http://www.airmontech.eu.
[6] Voir à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/research/fp7/index_en.cfm.

des émissions de polluants atmosphériques et du projet de document d'orientation concernant la procédure d'ajustement. La séance spéciale de la réunion de l'Équipe spéciale avait été consacrée à l'atelier d'experts sur les inventaires de POP et la notification des données relatives à ces polluants. L'atelier avait été organisé suite à la recommandation du Comité d'application et de l'Organe exécutif.

30. Une représentante du CIPE a donné une vue d'ensemble des activités principales en 2012 et a fourni des informations sur la situation concernant la communication des données d'émission, l'examen des émissions notifiées provenant du transport maritime, la notification des données relatives aux POP et les préparatifs en vue du nouveau système de maillage. En ce qui concerne les examens approfondis de la troisième étape des inventaires d'émissions, des problèmes avaient été rencontrés à cause de certaines Parties qui ne communiquaient toujours pas leurs données en temps voulu, tandis que d'autres ne soumettaient pas de rapports d'inventaire, ce qui rendait difficile le lancement de l'examen de la troisième étape les concernant. Un autre problème se posait lorsque des Parties faisaient l'objet d'une examen et que parallèlement elles fournissaient des examinateurs aux équipes d'experts chargées de l'examen. La représentante a également présenté une proposition actualisée sur la troisième étape de l'examen approfondi des inventaires des émissions pour la période 2013-2017, ainsi que des informations sur les distinctions accordées aux Parties ayant soumis les meilleurs rapports d'inventaire pour la période 2010-2012. Cinq catégories différentes avaient été distinguées, notamment celle de l'inventaire le plus complet et le plus transparent et celle du petit pays (moins de 5 millions d'habitants) ayant fourni le meilleur rapport.

31. L'Organe directeur a:

a) Salué les travaux menés par l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions et les progrès accomplis, et prôné la poursuite de ces travaux en 2013;

b) Pris note des lacunes et des incohérences décelées dans les inventaires nationaux soumis au titre de la Convention, salué le travail accompli par le CIPE en vue d'y remédier et d'améliorer la qualité des données d'émission, et invité les Parties qui n'avaient pas encore communiqué leurs données d'émission dans les formats ou tableaux convenus à le faire;

c) Approuvé, à la demande du CIPE, la liste des Parties devant faire l'objet d'un examen de la troisième étape en 2013, à savoir la Belgique, la France, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la République de Moldova, la Roumanie et la Suède;

d) Invité les Parties programmées pour un examen approfondi en 2013 à soumettre leurs rapports d'inventaire afin que les examens puissent avoir lieu, et prié le secrétariat d'envoyer à ces Parties une lettre leur rappelant leur obligation;

e) Encouragé également les Parties à désigner des experts pour la liste d'examinateurs et d'examinateurs principaux de la Commission économique pour l'Europe, et à soutenir leur participation aux examens prévus.

D. Transport hémisphérique des polluants atmosphériques

32. Un représentant de l'Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques a mis l'Organe directeur au courant des réalisations et des publications de l'Équipe en 2012, ainsi que du plan proposé pour ses travaux pendant la période 2013-2016 et il a invité les experts des centres et équipes spéciales de l'EMEP et du Groupe de travail des effets ainsi que d'autres organes que ceux établis au titre de la Convention à aider cette équipe à planifier ses futurs travaux dans le détail.

33. L'Organe directeur a:

a) Salué les travaux menés par l'Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques, et prôné la poursuite de ces travaux en 2012-2013;

b) Apporté son appui au plan proposé pour les travaux futurs de l'Équipe spéciale, tel que l'ont présenté les Coprésidents;

c) Encouragé les Coprésidents de l'Équipe spéciale à inviter les experts des centres et équipes spéciales de l'EMEP et du Groupe de travail des effets ainsi que d'autres organes que ceux établis au titre de la Convention à participer à la planification détaillée des travaux futurs.

E. Séance commune de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets

34. Le but de l'atelier technique commun tenu au cours de la session était de permettre de présenter des activités intéressant tant l'Organe directeur que le Groupe de travail des effets et d'en débattre de manière approfondie. Des représentants des deux organes subsidiaires ont présenté six exposés (voir annexe II) portant sur des questions d'intérêt commun tels que l'azote réactif (exposé présenté par les orateurs invités, les Coprésidents de l'Équipe spéciale de l'azote réactif), l'évaluation de l'impact de la pollution atmosphérique au-delà de la région de la CEE, une proposition de nouveau maillage de l'EMEP, la contribution à la révision du Protocole de Göteborg et les impacts de la pollution atmosphérique sur la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes. Le Président du Groupe de travail des effets a fait le point sur l'examen en cours de la Convention, en particulier sur l'élaboration des politiques grâce aux modèles d'évaluation intégrée. Il a non seulement fait ressortir l'étendue de la collaboration actuelle, mais en a également dégagé les obstacles et les lacunes. Les exposés ont été suivis d'un débat portant sur des questions communes ayant trait à la fois au Groupe de travail des effets et à l'EMEP, compte tenu de a recherche fondée sur les effets pour l'application de la stratégie à long terme au titre de la Convention.

35. À l'issue d'un débat sur les thèmes présentés, l'Organe directeur a estimé que les deux organes devraient continuer d'organiser des ateliers communs et d'élaborer en commun des rapports sur des questions d'intérêt commun, notamment les rapports de pays. Les rapports communs devraient être établis à l'intention des décideurs, qu'ils se situent ou non dans le cadre de la Convention.

VII. Coopération avec d'autres organisations et programmes

36. Le représentant de l'OMM a informé l'Organe directeur des manifestations et des activités prévues au titre du Programme de l'OMM/VAG [7] et a mis en lumière un certain nombre d'activités présentant un intérêt pour l'EMEP, ainsi que celles réalisées en collaboration avec lui dans des domaines d'intérêt commun, comme la mesure des polluants atmosphériques et les activités de modélisation. L'EMEP était un réseau fondamental contribuant au programme VAG.

37. L'Organe directeur a:

a) Pris note des informations présentées par l'OMM et salué sa fructueuse coopération;

[7] Voir à l'adresse suivante: http://www.wmo.int/pages/prog/arep/gaw/gaw_home_en.html.

b) Exprimé sa gratitude pour les contributions apportées par l'OMM à l'EMEP et à la Convention, et souligné qu'il était utile et important de poursuivre cette coopération.

VIII. Communication et partage d'informations avec d'autres régions

38. Le secrétariat a informé l'Organe directeur des activités concernant la pollution atmosphérique transfrontière appuyées par le Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et par son Programme de coopération environnementale pour la sous-région de l'Asie du Nord-Est. Un projet d'une durée d'un an en cours d'exécution par la Fédération de Russie dans le cadre du Programme susmentionné s'attachait à étudier les mécanismes sous-régionaux et internationaux de lutte contre la pollution atmosphérique transfrontière, à identifier les lacunes dans les connaissances et les besoins prioritaires et à proposer un ensemble de solutions visant à renforcer la dimension multilatérale.

39. Au cours d'une récente réunion d'experts tenue à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie), en juillet 2012, la Fédération de Russie a annoncé qu'un projet de proposition serait prochainement présenté, lequel porterait, entre autres, sur l'examen des aspects généraux de la pollution atmosphérique transfrontière. L'évolution de la situation en Asie du Nord-Est devrait normalement aboutir à la création d'un dispositif d'orientation très général qui couvrirait les programmes de surveillance et de modélisation tels que le Projet conjoint de recherche sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et le Réseau de surveillance des dépôts acides en Asie de l'Est (EANET)[8]. Les six pays de l'Asie du Nord-Est (Chine, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Japon, Mongolie et Fédération de Russie) représentaient un quart de la population, du produit intérieur brut et des échanges commerciaux dans le monde. Les effets néfastes de la pollution atmosphérique, en particulier des $PM_{2,5}$, du noir de carbone et de l'ozone troposphérique, provoquaient des dégâts sur les cultures et touchaient des millions de personnes, avec pour conséquences des décès prématurés, des problèmes respiratoires, de l'asthme et d'autres maladies respiratoires chroniques.

40. L'Organe directeur a pris note des renseignements communiqués par le secrétariat en ce qui concerne la coopération avec la CESAP et s'est félicité de l'évolution qui a permis de développer une coopération avec l'Asie du Nord-Est dans la lutte contre la pollution atmosphérique transfrontière.

IX. État d'avancement de l'examen de la Convention: modifications éventuelles du plan de travail pour 2012-2013 relatif à la mise en œuvre de la Convention

41. La Présidente a brièvement informé l'Organe directeur de l'examen en cours de la Convention. Cet examen était effectué par un groupe spécial d'experts composé de tous les membres du Bureau de l'Organe exécutif et de six experts désignés par les Parties. L'examen était effectué conformément à la décision 2011/14 de l'Organe exécutif sur le Plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie à long terme au titre de la Convention. Les résultats de l'examen seraient communiqués à l'Organe exécutif à sa trente et unième session.

[8] Voir sur le site: http://www.eanet.asia/.

42. L'Organe directeur a examiné le projet de plan de travail pour 2012-2013 concernant la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR.109/Add.2) et n'a proposé aucune modification au plan de travail pour 2013.

X. Questions financières et budgétaires

43. Le secrétariat a présenté la note sur les questions financières et budgétaires (ECE/EB.AIR/GE.1/2012/9), informant l'Organe directeur de l'état actuel des contributions qui avaient été versées jusqu'au 1er août 2012. Cette note comprenait également le projet de budget pour 2013 et 2014, établi conformément aux décisions du Bureau.

44. Le secrétariat a rendu compte de l'état des Mémorandums d'accord évolutifs conclus entre la Commission économique pour l'Europe et les centres de l'EMEP. Les appendices des mémorandums d'accord pour l'année 2012 avaient été signés en même temps que les éléments correspondants du plan de travail, les budgets annuels et les indicateurs de performance pour 2012.

45. Le représentant de l'Ukraine a présenté brièvement les travaux de ce pays en rapport avec ses contributions en nature liées à la mise en place d'une station de l'EMEP pour la surveillance de la pollution de fond.

46. L'Organe directeur a:

a) Pris note de l'état des contributions au financement de l'EMEP présenté dans le tableau 1 du document ECE/EB.AIR/GE.1/2012/9, ainsi que des renseignements complémentaires communiqués par le secrétariat au cours de la session;

b) Approuvé l'utilisation des ressources par les centres de l'EMEP en 2011, telle qu'elle ressortait du tableau 2 du document précité;

c) Adopté le budget détaillé pour 2013 tel qu'il figurait au tableau 3 du même document, le budget préliminaire pour 2014 tel qu'il figurait au tableau 4, ainsi que le montant des contributions obligatoires des Parties pour 2013, tel qu'il figurait dans la dernière colonne du tableau 5;

d) Décidé de maintenir le budget total du CIPE et du CMEI pour 2013 à 220 000 et 155 000 dollars respectivement et de maintenir les projets de budget pour 2014 au même niveau, de manière à tenir compte des priorités définies dans le plan de travail;

e) Recommandé à l'Organe exécutif d'adopter le budget pour 2013 et le budget préliminaire pour 2014, ainsi que le montant des contributions pour 2013;

f) Engagé les Parties au Protocole relatif au financement à long terme de l'EMEP à envisager d'apporter des contributions volontaires (en nature ou en espèces via le Fonds d'affectation spéciale) afin que l'EMEP puisse mener à bien les activités prévues dans le plan de travail, en particulier les tâches difficiles requises en 2013 pour procéder à la révision des protocoles, y compris les travaux concernant les modèles d'évaluation intégrée;

g) Invité toutes les Parties n'ayant pas encore versé leurs contributions pour 2012 à le faire au plus tôt;

h) Invité l'Ukraine à fournir des informations sur les progrès réalisés dans la mise en place de la station de l'EMEP pour la surveillance de la pollution de fond, et à fournir au CCQC les coordonnées d'un interlocuteur anglophone pour faciliter la coopération à l'avenir;

i) Invité le Bureau de l'Organe directeur à débattre du budget des centres de l'EMEP pour 2014 à sa prochaine réunion, prévue en février 2013, en tenant compte du projet de plan de travail pour 2014-2015 relatif à la mise en œuvre de la Convention que l'Organe exécutif devait examiner et adopter à sa trente-deuxième session (Genève, 9-13 décembre 2013).

XI. Clôture de la trente-sixième session

47. L'Organe directeur a adopté les principales décisions prises durant la session.

48. Il a été convenu que la trente-septième session de l'Organe directeur se tiendrait du 9 au 11 septembre 2013 à Genève. La réunion du Bureau élargi de l'Organe directeur devait se tenir en principe à Genève, du 18 au 20 février 2013

Annexe I

Liste des exposés entendus au cours de l'examen approfondi des inventaires d'émissions: de la science aux politiques

1. «Emission inventories — from science to policy» par M. Chris Dore, M. Martin Adams, Mme Kristina Saarinen et Mme Katarina Mareckova (parties 1 et 2).
2. «A U.S. perspective on Emissions Inventory Development» par M. Terry Keating et M. Marc Houyoux.
3. «Spatial allocation of diffuse emissions sources — High resolution emission inventory for the Netherlands» par M. Wim van der Maas.
4. «Review of inventories under CLRTAP, examples of review results» par Mme Katarina Mareckova et M. Robert Wankmueller.
5. «Status of emission reporting — Gridded Emissions and LPS» par Mme Katarina Mareckova, M. Robert Wankmueller et M. Michael Gager.
6. «Scale dependency of source receptor matrices for air pollution across Europe» par MM. Martin Schaap, C. Hendriks et R. Kranenburg.
7. «Performance of European chemistry transport models as a function of horizontal resolution» par MM. Martin Schaap, C. Hendriks et R. Kranenburg.
8. «Impact of CTM resolution on air pollutant concentrations prediction» par Mme Laurence Rouil.

Annexe II

Liste des exposés entendus au cours de la séance commune de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets

1. «Developing an integrated approach for Reactive Nitrogen» par M. Mark Sutton et M. Oene Oenema.
2. «Assessing the Impacts of the Hemispheric Transport of Air Pollution» par M. Terry Keating et M. Frank Dentener.
3. «Proposal for the change of the EMEP grid» par M. Michael Schulz.
4. «Impacts of air pollution on biodiversity and ecosystem services» par M. Harry Harmens.
5. «Working Group on Effects contribution to the Gothenburg Protocol revision negotiations (including elements for a possible future)» par M. Jean-Paul Hettelingh.
6. «Review of the LRTAP Convention» par M. Peringe Grennfelt.